

4 Économie

Certification forestière

Les acteurs de la filière en conclave

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Selon la décision du président de la République de fixer l'année 2022 comme année butoir pour certifier "FSC" toutes les concessions forestières du Gabon, l'Agence d'exécution des activités de la filière forêt-bois (AEAFFB) a convié tous les acteurs impliqués dans ce processus à un atelier au cours duquel seront débattues toutes les préoccupations et problématiques soulevées par les différents opérateurs.

LE 26 septembre 2018, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a décidé de fixer l'année 2022 comme année butoir pour certifier "FSC" toutes les concessions forestières, en enjoignant le gouvernement à lui proposer une feuille de route dans les 2 mois à venir. Dans l'optique de dresser un plan d'actions conjoint de préparation de la certification des activités de la filière forêt-bois, tous les



Photo : DR

Le ministre des Eaux et Forêts, Jacques Denis Tsanga, lors de son intervention.



Photo : DR

Le directeur général de l'AEAFFB, Harnold Jean-Marie Ntoutoume (à gauche) a fixé les objectifs de cet atelier.

acteurs de ce processus se sont montrés favorables à la tenue d'un événement au cours duquel seront débattues les préoccupations des uns et des autres à travers 4 panels. C'est dans ce cadre que l'Agence d'exécution des activités de la filière forêt-bois (AEAFFB) organise, depuis hier, au siège de l'Anpi-Gabon, un atelier national sur la généralisation de la certification forestière au Gabon.

Le ministre des Eaux et forêts chargé de l'Environnement et du développement durable, Jacques-Denis



Photo : DR

Une vue des participants.

Tsanga, a fixé les enjeux de ces assises. Mais également le cap que devraient désormais prendre les opérateurs économiques de la

filière forêt-bois. « L'intérêt aujourd'hui de l'exploitation rationnelle des ressources forestières, c'est la préservation de la

biodiversité. Notre bois est compétitif, mais devant l'exigence d'une rationalisation de celle-ci, des marchés vont être de plus en plus exigeants, parce qu'il s'agit de montrer les mécanismes qui permettent d'exploiter mais aussi de préserver. La certification fait partie de ces outils au bout de la chaîne qui attestent d'une bonne politique mise en place, pour mieux exploiter nos ressources et leur permettent d'avoir des débouchés. Donc, la généralisation de la certification est une nécessité presque vitale pour

l'économie forestière nationale », a indiqué Jacques Denis Tsanga, ministre des Eaux et forêts.

Pour le directeur général de l'Agence d'exécution des activités de la filière forêt-bois (AEAFFB), Harnold Jean-Marie Ntoutoume, les objectifs poursuivis par cet atelier sont de plusieurs ordres. Il s'agira de catégoriser, a-t-il indiqué, les opérateurs de la filière forêt-bois pour la définition des appuis à apporter ; d'établir les principaux schémas de certification des activités de la filière forêt-bois ainsi que les avantages et les contraintes y relatifs ; de présenter les initiatives en matière de système d'information forestière et de traçabilité des produits forestiers ; d'identifier les attentes des parties prenantes pour garantir l'accompagnement des entreprises vers la certification de leurs activités ; et, enfin, de préparer le plan d'action pour l'accompagnement des entreprises de la filière forêt-bois vers la certification.

Petit angle

Le Gabon parmi les pionniers en Afrique

MSM
Libreville/Gabon

NÉE au début des années 90 à la suite des mouvements de protestation contre la déforestation de la forêt amazonienne, la gestion durable des ressources forestières

requiert de s'engager dans un processus d'exploitation, qui répond aux besoins de la génération présente, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. C'est donc dans cette optique que plusieurs systèmes de certification forestière se sont développés.

La Loi n°16/01 du 31 décembre 2001 portant Code forestier en République gabonaise fait de la gestion durable des ressources forestières un de ses axes stratégiques. De plus, plusieurs opérateurs économiques gabonais de la filière forêt-bois se sont engagés dans ce processus

volontaire, tant pour leurs concessions forestières que pour leurs chaînes de contrôle. A ce jour, on dénombre au Gabon 3 certificats de gestion durable FSC ; 9 certificats de chaînes de traçabilité FSC, et 1 certificat de gestion durable PAFC. Ces données font du Gabon un des leaders

africains de la certification forestière. « Toutefois, au regard du nombre d'opérateurs, force est de constater que la certification forestière peine à se généraliser car, pour de nombreux acteurs, ce processus demeure, pour diverses raisons, inaccessible et extrêmement complexe.

Ainsi, sa généralisation passe inévitablement par la démystification de ses schémas aussi bien auprès des acteurs du secteur que des différentes administrations publiques impliquées dans la gestion forestière », a indiqué Harnold Jean-Marie Ntoutoume.

Appui à la mise en œuvre du programme UA-NEPAD en Afrique centrale

Agences et institutions partenaires se concertent

AEE
Libreville/Gabon

UNE réunion des agences et institutions partenaires au mécanisme sous-régional de coordination pour l'appui à la mise en œuvre du programme UA-Nepad en Afrique centrale, a eu lieu du 20 au 21 novembre 2018 à Libreville. L'objectif principal de ce rendez-vous était d'examiner et de valider le projet du Programme commun indicatif (PCI III) pour la période

2018-2023. Ouverte par la secrétaire générale adjointe de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Thérèse Chantal Mfoula, cette rencontre, qui fait suite au premier PCI, est une volonté du Système des Nations unies de soutenir les pays africains, a indiqué Antonio Pedro, directeur du bureau sous-régional pour l'Afrique centrale. A cet effet, un cadre a été élaboré pour appuyer la mise en œuvre des pro-



Photo : Abel Eyeghe

Les participants à la réunion de Libreville.

grammes prioritaires du Nouveau partenariat pour le développement de

l'Afrique (Nepad). C'est ainsi qu'à l'échelle régionale, un mécanisme de

coordination a été mis en place pour améliorer la coopération et la coordination inter institutions concernant l'appui des Nations unies auxdits programmes du Nepad. Par ailleurs, au niveau sous-régional, des cadres de coordination des programmes et des activités des organismes des Nations unies ont été mis en place par la CEA, de concert avec les autres entités de Nations unies. « En Afrique centrale plus particulièrement, le méca-

nisme sous-régional de coordination de l'appui du système des Nations unies à l'Union africaine et son programme du Nepad en Afrique centrale a été créé en 2009. Et ce mécanisme prévoit une rencontre régulière d'évaluation des actions et mesures conduites ou réalisées par les différentes structures des Nations unies, en soutien aux institutions et programmes d'intégration d'Afrique centrale», a indiqué Antonio Pedro.

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 23/11/2018

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1403	1USD =	575,249	1 USD	597,809
CAD	1,5074	1CAD =	435,158	1 CAD	468,813
JPY	128,8000	1JPY =	5,093	100 JPY	537,952
GBP	0,8860	1GBP =	740,375	1 GBP	793,486
CHF	1,1351	1CHF =	577,885	100 CHF	62 097,13
ZAR	15,7042	1ZAR =	41,770	100 ZAR	4 415,56
MAD	10,8133	1MAD =	60,662	1 MAD	64,05
CNY	7,9052	1CNY =	82,978	1CNY	85,47
KES	116,8700	1KES =	5,613	1KES	5,78

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	23/11/2018	4 949,67
DOW JONES	23/11/2018	24 464,69

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
23 Novembre 2018: 63,40